



Excellente efficacité régulateur pour préserver le potentiel de votre colza

CARYX® à l'automne pour contrôler l'élongation de votre colza

- Favorise le développement du système racinaire
- Evite l'élongation et le gel : risque de perte de pieds et portes d'entrée du Phoma



CONTRÔLE DE L'ELONGATION



Témoin

Caryx

DEVELOPPEMENT DU SYSTEME RACINAIRE

CARYX® en sortie d'hiver, haut niveau de régulation et protection contre la Cylindrosporiose

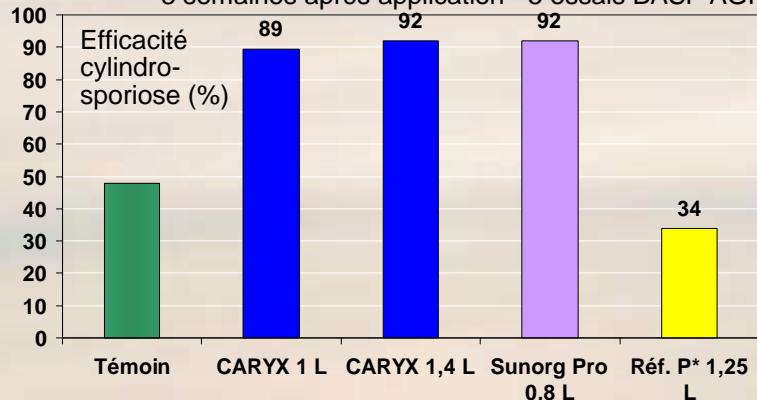
- Homogénéise la floraison et la maturité (moins d'égrenage)
- Evite la verse et ses conséquences
- Protège contre la Cylindrosporiose



MAÎTRISE DE LA VERSE

EFFICACITE CYLINDROSPORIOSE

Application reprise de végétation – Fréquence Cylindro 3 semaines après application - 5 essais BASF AGRO





Comment s'utilise CARYX® ?

A l'automne

STADE 6 F :
0,7 L/ha



Stade B6

EVITE L'ÉLONGATION :
gel, portes d'entrée du Phoma
DEV. SYSTEME RACINAIRE

En reprise de végétation

RISQUE MOYEN
0,7 à 1 L/ha

RISQUE FORT
1 à 1,2 L/ha



Stade C2



Stade D2

ÉVITE LA VERSE
CYLINDROSPORIOSE
FLORAISON MATURE
PLUS HOMOGENES

La dose totale appliquée (application automne + application printemps) ne doit pas dépasser 1,4 l/ha.

Fiche d'identité

CARYX® : marques déposées BASF - Autorisation de vente : n°2090068 -

Composition : 30 g/l metconazole + 210 g/L mepiquat chlorure

Formulation : SL, concentré soluble

Classement toxicologique : Xn : nocif – N : dangereux pour l'environnement – R20/22 : Nocif par inhalation et ingestion – R41 : Risque de lésions oculaires graves – R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Usages autorisés sur Colza : régulateur de croissance, cylindrosporiose

Dose autorisée sur Colza : 1,4 L/ha par campagne (en une application ou en fractionnement). S'utilise sans adjuant.

Délai avant récolte : 80 jours sur Colza

Distance aux points d'eau : Respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 mètres

Délai de rentrée : 24 heures.

Précautions lors de la préparation de la bouillie : gants nitrile, lunettes de sécurité, masque anti-poussière (type P 3) ou filtre combiné A2P3 si toxicité par inhalation, bottes (marquage S5 ou P5), combinaison (type 4).

Sunorg® Pro : marque déposée BASF - Autorisation de vente n° : 2010280 -
Composition : 90 g/l de metconazole - Classement toxicologique : Xn-N -R63 - R51/53
Dangereux – Respecter les précautions d'emploi, lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation. Mai 2011 – Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur
BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

- | AVANT L'APPLICATION | |
|---------------------|---|
| | 1 ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé. |
| | 2 ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi. |
| | 3 ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes). |
| | 4 ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application. |
| | 5 ► Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse). |
| | 6 ► Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor. |

PENDANT L'APPLICATION

- | | |
|--|---|
| | 7 ► Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. |
|--|---|

APRÈS L'APPLICATION

- | | |
|--|--|
| | 8 ► Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle. |
| | 9 ► Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche. |
| | 10 ► Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires. BASF Agro recommande le procédé Osmofill® *Marque déposée de PENTEK France |

Contacts utiles

| | | |
|--|-----------|---|
| Informations techniques Etiquettes et FDS | BASF Agro | N°Azur 0 810 17 10 33 ou www.basf-agro.fr |
| Une question de santé | MSEA | Phyt'altitude ► N°Vert 0 800 887 887 Offre unique depuis la poste fixe |
| En cas d'urgence (incident ou accident) | BASF Agro | Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33 |
| Collecte des emballages vides | ADIVALOR | N°Azur 0 810 17 18 65 ou www.adivalor.fr |